

Mardi 14 avril 2015

Plantes et champignons : quels risques ?

Par Françoise FLESCHE,

Centre Antipoison et de Toxicovigilance de STRASBOURG.

Les ingestions de plantes et champignons concernent environ 6% des appels reçus par le centre antipoison. Ces expositions, bien que souvent bénignes, peuvent néanmoins être responsables d'intoxications graves susceptibles de mettre en jeu le pronostic vital.

Il en est ainsi de certaines intoxications par champignons ainsi que de certaines intoxications par des végétaux consommés dans un but addictif, phytothérapeutique ou encore alimentaire (confusion avec une plante comestible).

Après une présentation des principaux syndromes pouvant être consécutifs à l'ingestion de champignons ou de plantes sauvages, quelques cas cliniques ont illustré cette présentation.



Amanite tue-mouche



Préparation pour vin chaud

Les conférences de l'Association Philomathique sont ouvertes au public et libres d'accès.